

j



P'tit Journal

Hiver 2015

Mairie de Saint Martin du Fresne
 37 Grande Rue
 01430 Saint Martin du Fresne
 Tél. 04 74 75 70 79
 www.saintmartindufresne.com
 E-mail : mairie@saintmartindufresne.com

> **L'actualité de la municipalité**
 Pages 2 à 8

> **Vie associative**
 Pages 9 à 19

> **Clin d'œil**
 Page 20

> Le mot du Maire

Cette année 2015 qui se termine, a posé quelques problèmes aux bénévoles de nos associations, notamment en matière d'aléas climatiques.

Alors que la journée du 13 juin dédiée au 500^{ème} anniversaire de la naissance de Sébastien Castellion s'était bien déroulée, avec une forte participation aux trois conférences, l'orage du soir nous a privés du spectacle concocté par les nombreux bénévoles. Et puis, ce sont les fortes chaleurs et la sécheresse, et surtout l'arrêt du préfet interdisant les feux d'artifice à compter du samedi 18 juillet qui nous ont supprimé la fête d'été à Chamoise. Souhaitons que le ciel soit plus clément l'année prochaine.

Quant à l'actualité des élus, celle-ci porte essentiellement sur la promulgation de la loi NOTRe du 7 août 2015. Elle propose une nouvelle organisation territoriale de la République. Elle renforce notamment le rôle des régions, mais surtout celui des intercommunalités. Si nous avons pu constater que le dernier schéma départemental de coopération intercommunale projeté par le préfet du département de l'Ain confirmait les contours de la Communauté de Communes du Haut-Bugey, il n'en va pas de même quant aux compétences qui lui seront confiées.

En effet, la CCHB va devoir assurer de nouvelles compétences obligatoires en matière économique, touristique, envi-

ronnementale. Par exemple, la CCHB, au 1^{er} janvier 2018, aura la compétence totale en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement, jusqu'à la limite de propriété des abonnés au service. La part communale sur le prix de l'eau et de l'assainissement sera facturée par l'intercommunalité. Même si les élus municipaux auront toujours une compétence générale, celle-ci sera amoindrie au profit de la CCHB.

Le 19 septembre s'est déroulé une journée de contestation de la part des maires de France quant à la baisse des dotations de l'État. Même si nous sommes d'accord pour participer aux économies attendues, nous constatons que l'ampleur de la baisse est beaucoup trop brutale. Pour notre commune de Saint Martin du Fresne, la baisse est de plus de 26% entre 2014 et 2015, la dotation passant de 92 747 euros en 2014 à 68 025 euros en 2015. Cette baisse des dotations de l'État continuera en 2016 et en 2017.

Vous pouvez donc constater que l'exercice qui consiste à équilibrer les recettes et les dépenses va devenir de plus en plus difficile pour vos élus municipaux, surtout en évitant d'augmenter la part communale des impôts locaux. La gestion «en bon père de famille» qui était déjà de rigueur, doit être amplifiée pour les années à venir.

Au cours de cet hiver, nous allons connaître des mouvements de personnel, aussi bien du personnel technique, que du personnel administratif, à l'agence postale communale et à la mairie. Dans le même ordre d'idée, nous aurons aussi des mouvements dans le centre d'intervention des pompiers au printemps 2016. Ces changements vous seront présentés avec notre prochain P'tit journal.

Dans le cadre de nos projets, nous avons l'accord du Conseil Départemental de l'Ain pour construire une Petite Unité de Vie sur notre commune. Comme annoncé au printemps, vous trouverez un article, en pages intérieures, qui vous présente plus en détail ce projet.

Je vous laisse découvrir, dans les pages de ce P'tit journal d'hiver 2015, les articles de la mairie et ceux des différentes associations de notre village qui rendent compte des activités réalisées.

Je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année en famille, entre amis, qu'elles soient un bon moment de convivialité, de bonheur et de partage, une bonne et heureuse année 2016.

Dominique Turc



> L'actualité de la Municipalité

Travaux de l'entrée nord

Le projet de rénovation de l'entrée nord du village a été présenté aux habitants des quartiers Château Bruneau et La Chire. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Pruniaux.

2

Depuis le 16 août, les entreprises se relaient sur le chantier :

- Le Conseil Départemental a tout d'abord financé le remplacement des barrières de sécurité par un muret, sur la route départementale 1084 (Grande Rue).
- Puis, afin que les habitants du quartier puissent circuler et accéder à leur domicile, l'entreprise Vincent a, dans un premier temps, remblayé le trou créé par la démolition de la maison Duborget.
- L'accès provisoire créé, l'entreprise a ensuite installé sur les anciennes rues, les réseaux séparatifs des eaux usées et pluviales, avant de les relier à ceux de la Grande Rue. Tout ceci ne s'est pas fait sans mal.

Il a fallu tenir compte de tous les réseaux existants (gaz, eau, électricité, téléphone, fibre...). Creuser à cet endroit par des moyens classiques étant trop risqué, une entreprise spécialisée a découvert tous les réseaux par aspiration. Dans le même temps, les réseaux d'alimentation en eau ont été remplacés. Un système provisoire d'alimentation a été mis en place afin de gêner le moins possible les habitants.

- Fin octobre, l'entreprise M.M.B.A. a coulé un mur de soutènement, créant ainsi la jonction entre les rues de la Chire et Château Bruneau.
- Début novembre, la RD 1084 a été goudronnée. Reste à enfouir tous les réseaux secs sur la partie basse du quartier, avant de goudronner.

Il est à souligner que compte tenu de la configuration du terrain et de la largeur des rues, les entreprises ont fait de leur mieux pour conserver un accès à ces deux quartiers. En effet,



l'étroitesse des rues n'a pas laissé d'autres choix aux entreprises que d'alterner les prestations respectives : les uns ne pouvaient travailler rue de la Chire si les autres se trouvaient rue Château Bruneau, et inversement. Du fait de cette contrainte, un certain retard est à déplorer. Durant une semaine seulement, deux corps de métiers ont travaillé simultanément.

La municipalité tient à remercier tous les habitants du quartier, qui, pendant toute la durée des travaux, ont subi le bruit, la poussière et les désagréments causés par un accès parfois compliqué à leur habitation. ■

Travaux de l'église

Courant septembre, les Saint-Martinnois ont pu voir le côté sud de leur église se parer d'un imposant échafaudage. En effet, nous nous sommes aperçus que le solin à la base du clocher menaçait de tom-



ber et laissait pénétrer l'eau (gouttière).

Après consultation de différentes entreprises, les travaux ont été confiés à la société ARRIGONI. Un échafaudage a donc été mis en place pour atteindre la base du clocher. Nous en avons profité pour refaire le crépi entre les deux toits, qui n'était pas en très bon état. Après la protection des ardoises, pendant 15 jours, l'entreprise a remis en état ce pan de l'église qui en avait bien besoin.

L'entretien de ce bâtiment, patrimoine de notre village, ne s'est pas arrêté là. Sur la face ouest, le crépi, en très mauvais état, menaçait de tomber à tout moment



sur un passant. En conséquence après appel d'offres, l'entreprise DOREGO s'est chargée de la réfection de trois pans ouest de l'abside. Là aussi un échafaudage moins visible mais aussi imposant a été posé pour atteindre les 20 m du sommet de l'abside.

Reste encore à rénover deux pans de la façade sud, travaux initialement prévus dans le budget de cette année. ■

Suppression du distributeur

En 2006, le Crédit Lyonnais (LCL) installait un distributeur automatique de billets à St Martin du Fresne. La municipalité a participé financièrement à cette installation par un apport de 10 000 €.

Toute la population du village et des environs, ainsi que les personnes de passage appréciaient ce service, d'autant que le stationnement était facile, ce qui n'est pas toujours le cas.

Mais quelques années plus tard, la banque estimait que les retraits n'étaient pas assez nombreux pour être rentables : 1500 opérations effectuées mensuellement, contre 2000 à 2500 prévues.

En conséquence, depuis 2012, L.C.L. envisageait de retirer ce distributeur... à moins que la Mairie

ne mette de nouveau «la main à la poche». Pour la sécurité des agents chargés du réapprovisionnement, il fallait faire des travaux conséquents pour être aux normes.

Sur la base de tous ces éléments, deux cadres du Crédit Lyonnais nous ont rencontrés avant les vacances. Ils nous ont annoncé que l'appareil serait retiré en septembre, puisque nous ne voulions pas subventionner le déficit et les travaux. Nous avons alors contacté plusieurs autres banques : aucune n'a répondu positivement. Une entreprise a donc commencé le démontage fin septembre. Après avoir retiré l'appareil, il a fallu enlever tout le blindage (2 jours), ainsi que le support en béton.

Suite à la parution d'articles de mécontentement dans les jour-



naux, L.C.L. a décidé de remettre en état la façade (peinture et fenêtre).

Mais le résultat est là : nous n'avons plus de distributeur dans notre village !

Il est triste de constater que le profit l'emporte le plus souvent sur le service.

On nous abreuve de belles paroles : «il faut lutter contre la désertification de nos zones rurales etc...». Mais que ce soit pour la poste ou les banques, les Maires des communes sont seuls à se battre contre ces groupes qui maintiennent le service à la seule condition que les Mairies les subventionnent. ■

3

Petite unité de vie

Au cours de la séance du lundi 16 février 2015, le Conseil Municipal de Saint Martin du Fresne a décidé, à l'unanimité, de faire acte de candidature à l'appel à projet du Conseil Départemental de l'Ain pour la création d'une Petite Unité de Vie (PUV) sur notre territoire. Nous avons préparé ce dossier en collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole Ain-Rhône, spécialisée en ingénierie pour ce type de projet. Notre candidature a été acceptée par le Conseil Départemental de l'Ain.

Qu'est-ce qu'une Petite Unité de Vie ?

C'est une structure qui peut accueillir au maximum 24 personnes âgées, dans des T1 bis ou T2, en proposant différents services communs, tels que la cuisine, la blanchisserie, l'animation. Les personnes accueillies

sont toujours autonomes et peuvent librement vaquer à leurs occupations quotidiennes. Elles choisissent les différents professionnels de santé pour répondre à leur demande en matière de soins. En fait, c'est un établissement, géré par une association, qui peut accueillir des personnes âgées valides, qui ne souhaitent plus demeurer dans leur maison, mais qui ne justifient pas d'un séjour dans une maison de retraite médicalisée comme à Nantua. En principe, le coût moyen de logement dans une PUV est inférieur d'au moins 30% à l'hébergement dans une maison de retraite médicalisée, soit environ 1 700 euros par mois.

Aujourd'hui, une autre commune du Haut-Bugey a obtenu l'accord pour la construction d'une PUV, Montréal la Cluse. Nous avons décidé, avec cette commune, de mener ce

dossier en synergie, et de composer un comité de pilotage commun aux deux projets, avec l'aide de la Mutualité Sociale Agricole Ain-Rhône pour l'ingénierie et le volet social. Nous avons aussi, en commun, le même opérateur, la SEMCODA, qui était déjà l'organisme qui a réalisé la Maison de Sante Pluridisciplinaire du Frêne.

Dès le début de l'année 2016, les premières réunions du comité de pilotage qui suivra ce projet, dès la phase de conception, seront proposées aux personnes qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Nous tenons par cet article à remercier les personnes qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps à ce projet, ô combien important pour les anciens de notre territoire. ■



C.P.I.N.I. (Centre de Premières Interventions Non Intégré)

Le Centre de Premières Interventions (C.P.I.) de Saint-Martin-du-Fresne a été créé il y a plus de 100 ans. A cet effet, il convient de rappeler qu'une sympathique manifestation a eu lieu à St Martin du Fresne il y a maintenant quelques années, en présence de nombreux élus et avec la participation de divers corps de pompiers de communes voisines.

Aujourd'hui on dit «C.P.I.N.I.» suite aux évolutions textuelles. «Non Intégré» signifie qu'il fait partie de la gestion communale, sous l'autorité du Maire, mais dépend également du Centre de Secours de Nantua, et par conséquent du Service

Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain (SDIS), lui-même placé sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur. Son rôle est de réaliser des opérations de technicité réduites pour un coût modéré, d'où un gain pour les finances publiques.

Actuellement, la caserne de Saint Martin compte 11 sapeurs-pompiers, tous sont volontaires. Ils doivent suivre des formations obligatoires pour pouvoir exercer leurs missions au service de la population. Ils peuvent évoluer en suivant d'autres formations spécifiques, prendre des gardes en double appartenance avec un centre de secours, et par ce biais,

passer des concours pour devenir sapeurs-pompiers professionnels.

Le pompier volontaire n'est pas rémunéré, il ne perçoit pas de vacations pour ses interventions, à la différence d'un pompier professionnel, qui lui, est payé. Il est remercié de ses actions et son temps donné par des repas, des sorties ou des voyages, organisés par l'amicale. Il peut se voir décerner une décoration par la commune : la «médaille des sapeurs-pompiers».

La médaille d'argent gratifie 20 ans de services, vermeil : 25 ans, et or : 30 ans. ■

4

5

Objectif ZERO PESTICIDE

Les risques de contamination des eaux par les pesticides utilisés pour le désherbage des lieux publics, des jardins et des voiries sont régulièrement détectés dans les cours d'eau de notre région.

L'usage des pesticides présente des risques :

- pour la faune et la flore,
 - pour la santé de la population et surtout pour les agents d'entretien, et ce malgré l'utilisation de masques.
- Nous avons en mémoire le cas d'agriculteurs ayant contracté un cancer suite aux pulvérisations de produits, dans leurs vignes en particulier. Une réduction de l'utilisation des pesticides constitue donc un enjeu majeur.

Notre commune a signé la charte «ZERO PESTICIDE» comme certaines autres communes du secteur, telles Nantua et Brion. Nous avons 5 ans pour évoluer vers

une suppression progressive des pesticides.

Quels engagements pour notre commune ?

Niveau 1

- Réalisation d'un plan de désherbage communal.
- Formation des agents des services techniques aux méthodes d'entretien alternatives.
- Communication de notre démarche entreprise auprès de la population.

Niveau 2

- Utilisation des pesticides restreinte aux herbicides sur les zones à risque faible pour la population des eaux.
- Communication auprès de la population sur les actions entreprises.
- Sensibilisation spécifique des jardiniers amateurs.

Niveau 3

- Suppression totale des pesticides : atteinte du zéro pesticide.
- Organisation d'une journée de communication.
- Sensibilisation des autres gestionnaires d'espaces collectifs.

Dernièrement, la commune a voté et signé la charte régionale au conseil municipal. La formation a été dispensée auprès de notre employé communal et un plan de désherbage est en cours de réalisation. Chaque habitant du village est également invité à prolonger cette démarche au quotidien en veillant à limiter sa propre consommation de pesticides.

Vous serez tenus au courant de l'évolution concernant l'engagement de notre village. ■

Brûlage des déchets verts interdit

Source de pollution (particules, dioxines, benzène,...), le brûlage à l'air libre des végétaux a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Une source de pollution importante

Entre les troubles possibles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) et les risques d'incendie, le brûlage des déchets verts émet de nombreuses particules polluantes mais aussi des composés cancérigènes comme les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) et le benzène.

Qui est concerné ?

Tous les particuliers, les entreprises ainsi que les collectivités territoriales sont concernés par cette interdiction.

Cette interdiction comprend le brûlage des tontes de pelouses, des tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage ou encore les feuilles mortes. Et en cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que :*

- 5900 km parcourus par une voiture diesel
- 70 à 920 trajets pour rejoindre une déchetterie située à 20 km
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul.

Privilégier la déchetterie

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est préférable à une combustion des déchets verts à l'air libre. De plus, la collecte en déchetterie permet leur valorisation en compost dans des conditions respectueuses de l'environnement. Ainsi, le SIDEFAGE dispose de 5 plateformes de compostage qui traitent environ 35000 tonnes de déchets verts issus des 21 déchetteries du territoire.

D'autres solutions existent

Les déchets verts peuvent être compostés en mélange avec les déchets organiques de repas (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...). Cela permet de favoriser un bon équilibre de décomposition entre la matière carbonée issue généralement du jardin et la matière azotée issue des déchets de cuisine.

La plupart des collectivités adhérentes au SIDEFAGE propose des composteurs à prix réduit (ou une aide à l'achat) pour favoriser le compostage individuel des déchets organiques.

Le broyage des végétaux est également une solution pour réduire les volumes apportés en déchetterie et donc les déplacements. C'est aussi une source inépuisable pour pailler son jardin. ■

*Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes.

Achat tondeuse

Dans le but de rendre notre village toujours plus attrayant, la commune a investi dans une nouvelle tondeuse, plus performante que la précédente. Elle permet notamment une tonte sur des pentes plus inclinées, comme le terrain près du jeu de boules. De plus, une largeur de coupe plus importante et un bac collecteur d'herbe engendreront un gain de temps non négligeable qui permettra aux employés communaux de se consacrer à d'autres tâches.

En faisant l'acquisition de ce mini-tracteur, la commission «matériel communal» avait pour objectif d'investir dans un équipement polyvalent : bon nombre d'outils sont adaptables, permettant le débroussaillage, le déneigement, le tractage d'une petite remorque...

Dans les années à venir, il sera équipé au fur et à mesure des besoins, facilitant ainsi le travail de nos employés communaux. ■

Canisettes ou «lci, Chihuahua !» (interprétation libre !)

6



Deux jambes marchent sur un trottoir. Devant elles, quatre pattes et MA truffe divaguent : un p'tit coup à bâbord, un autre à tribord... hummmm...!!!!

A chaque pas, une nouvelle fragrance, un petit fumet... Assurément, toutes ces senteurs sont un hymne au bonheur ! A présent, je n'ai plus besoin de plan, ma truffe surentraînée m'indique inmanquablement où me soulager. Parole de canidé, ces promenades digestives sont mes activités préférées !!!

Oui... mais il y a un os : au gré de mes digestions, les trottoirs prennent des allures de crottoirs...

Heureusement, soucieuse du bien-être de tous, la commune va installer deux canisettes : sur la place du Vivier, et au bout de la grande rue avant le rond-point Sud. Mes très chers congénères, je vous invite donc à informer vos maîtres :

canisettes = water-closet !

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux domestiques doivent veiller à la propreté de l'ensemble des lieux publics. Les déjections canines sont interdites, conformément aux règles élémentaires de salubrité publique. ■

Bibliothèque municipale

Au cours du 1^{er} semestre 2015, l'équipe a proposé au public une conférence et une exposition consacrées à Sébastien Castellion, dont le parcours de vie et l'œuvre ont fait l'objet de festivités sur la commune.

En effet, le 25 mars dernier, la conférence consacrée aux mouvements de population à Saint Martin du Fresne durant les XVI^e et XVII^e siècles, animée par Monsieur Bertrand Guyot, spécialiste des archives anciennes, a rencontré un vif succès.

Puis, à partir du 22 mai et ce jusqu'au 25 septembre, une exposition permanente a été installée à la bibliothèque. Elle a retracé à la fois la vie de ce théologien et humaniste né à Saint Martin du Fresne en 1515, mais aussi ce qui se passait à l'époque, par le biais de photos de tableaux représentant des scènes de vie au XVI^e siècle. Elle a pu être réalisée grâce à la participation active de plusieurs membres de l'équipe, et ce, durant plusieurs mois.

Au cours des mois de novembre et décembre 2015, la bibliothèque accueille les enfants du groupe scolaire de la commune pour participer à deux animations organisées par l'équipe de bénévoles :

- L'une à l'attention des enfants des classes de **CE1-CE2 et CMI-CM2**

Thème retenu : fabrication artisanale d'une feuille de papier. Chaque enfant repart avec la feuille qu'il a fabriquée. L'équipe de bénévoles a fait appel à un artisan installé dans la cité médiévale de Péroutes qui a l'habitude de ce jeune public.

- l'autre à l'attention des enfants des **classes maternelles et CP**

Lectures de contes de Noël, animation réalisée par l'équipe de

bénévoles de la bibliothèque.

L'édition «**printemps des poètes**» 2016 se déroulera cette année entre le 7 et le 20 mars 2016. La bibliothèque municipale prévoit de participer à cette opération, sous une forme qui n'est pas encore définie.

PETITS RAPPELS :

- la **bibliothèque** (salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus) **est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h30,**

- les prêts de livres sont gratuits pour tous les San Martinois,

- les **animations sont gratuites et ouvertes à tout public, même celui qui n'est pas inscrit à la bibliothèque,**

- les **jeunes enfants accompagnés d'un adulte sont les bienvenus** pour découvrir les albums mis à leur disposition, pour écouter une lecture sur place avec leur parent, un espace lecture étant aménagé à cet effet,

- **Internet est à la disposition du public** lors des permanences.,

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et encore beaucoup de bonnes lectures !! ■

Les INTERLACS

Le dimanche 12 juillet 2015, «y'avait pas l'feu au lac»... mais presque !!!

Cette manifestation estivale s'est déroulée cette année sous un soleil radieux. Les jeux se déroulaient, comme à l'accoutumée, à l'ombre des arbres de l'esplanade de Nantua. Deux épreuves aquatiques ont même permis à certains de se rafraîchir.

Inutile de préciser que les «habitueés» attendaient ce rendez-vous avec impatience ! Ce sont donc deux équipes qui ont représenté Saint Martin :



• LE MATIN

la première équipe, composée d'une vingtaine d'enfants de 6 à 14 ans, s'est mesurée aux autres concurrents dans 7 jeux. Le groupe a terminé 5^{ème} sur 8, tous les jeunes ont reçu une médaille et un t-shirt, offerts par le Conseil Général.

A la fin de la matinée, le traditionnel défilé dans les rues de Nantua a permis à chaque commune de parader sur un thème de son choix. Saint Martin du Fresne avait



choisi cette année de remonter le temps jusqu'en 1920. En guise d'entre-acte, un bon repas a réuni participants et spectateurs.

• L'APRÈS-MIDI

la seconde équipe réunissait 12 adultes (3 femmes et 9 hommes), au cours de 8 jeux. Ces derniers ont été les vainqueurs de l'épreuve de la «pompe à bras», exercice très technique et physique. Cette pompe à bras était utilisée par les pompiers des Neyrolles au 19^{ème} siècle... les concurrents ont pu constater que le progrès a parfois du bon... !

Le classement général affichait St Martin en 4^{ème} position sur 8, les San Martinois sont rentrés chez eux heureux, une magnifique coupe en poche !

Ce dimanche 12 juillet, chacun s'est vaillamment battu pour défendre les couleurs de sa commune, avec, comme fil conducteur unanime, un formidable esprit d'équipe. La bonne ambiance et la joie d'être tous réunis étaient manifestes ! ■



Flash info

RETRAIT DES SACS POUR LES ORDURES MENAGERES :

Une permanence aura lieu à la Mairie, en janvier 2016, aux jours et horaires suivants :

- **Mardi 5 janvier**
16h30 - 19h

- **Mercredi 6 janvier**
10h - 12h

- **Judi 7 janvier**
16h30 - 19h

7

FOLKLORIE'S 2015

**Mardi 7 juillet 2015,
l'Amérique foula le plancher
de notre hangar communal !**

Bien loin de «ne pas savoir sur quel pied danser», les danseurs du Bailey Mountain Cloggers ont présenté, claquettes aux pieds, un fort sympathique spectacle. Accompagnés de leurs musiciens, ils nous ont offert du rythme, de la couleur et de la gaieté... rien n'a manqué. La commune était heureuse de recevoir ce groupe de jeunes américains, dont la «pétillante» prestation restera dans les esprits. Une centaine de San Martinois étaient venus applaudir cette troupe dynamique, avant de partager avec eux le verre de l'amitié, très attendu en ce jour de canicule !

Nous ne pouvions terminer cette rubrique sans avoir une pensée pour Jean-Paul PERON, chef d'orchestre des Folklories. Monsieur PERON était un homme passionné, il gérait de main de maître l'organisation de cette manifestation estivale, pour le plus grand bonheur des



petits et des grands. Il nous a quittés le 17 juillet 2015.

La présidence des Folklories est reprise par Mme Christine GOYARD de Maillat. ■

Fête de quartier

Bonjour l'été !!

Chaque nouvel été est l'occasion pour certains habitants d'un même quartier de renouer les liens perdus pendant l'hiver. La température, fort agréable en cette saison et le coucher tardif du soleil permettent de sympathiques retrouvailles autour d'un verre (ou deux...!) ou un repas, au centre des quartiers.



Comme à l'accoutumée, fidèles à ce rendez-vous annuel très apprécié, les habitants du plateau de Chamoise se sont réunis sous leur hangar, en fin de matinée. A l'apéritif, "liquides et solides" préparés par chacun, ont été

partagés dans la bonne humeur. Puis les hommes sont passés aux choses sérieuses, s'affairant autour de deux barbecues taille «familiale» ! Après le repas, quelques joyeuses équipes se sont affrontées dans la rituelle partie de boules, alors que d'autres préféraient refaire le monde plus calmement. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie... magnifique journée, comme à chaque fois.

Pour leur part, les habitants du quartier de la Vie de l'Orme ont conservé leur traditionnel apéritif, organisé depuis plusieurs années. Chaque famille a partagé un panier «dînatoire» en se racontant l'année écoulée. C'est avec un réel plaisir que petits et grands se sont retrouvés.

Nous invitons chaque quartier à organiser ce type de rencontre qui facilite l'intégration des nouveaux arrivants et génère la convivialité et la bonne humeur ! ■



Sou des écoles

**Vétathlon
(5 septembre 2015)**

Malgré une météo favorable aux épreuves de courses à pied et à vélo, le vétathlon a connu cette année un timide succès. La Fraîcheur de la soirée a attiré moins de monde, mais les personnes présentes ont cependant apprécié une croziflette très réussie ! Cette manifestation sera mise en sommeil jusqu'à nouvel ordre. Le Sou des Écoles réfléchit à une manifestation qui pourrait prendre le relais au printemps... vos idées sont les bienvenues !

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies, ainsi qu'aux habitants de Chamoise. Nous remercions également l'équipe santé/sécurité : Docteur Baradel, Catherine Pinet, Nadège Durafour, ainsi que les pompiers. Sans eux, le vétathlon n'aurait pu avoir lieu.

**Vide grenier
(4 octobre 2015)**

Cette année, le vide grenier a connu un vif succès. Dès l'aube, 150 exposants se sont installés place du Vivier, prêts à accueillir les visiteurs, à la recherche de «la bonne affaire». Le temps magnifique a favorisé l'affluence du public, 260 repas ont ainsi été servis.

**Ronde des sangliers
(17 octobre 2015)**



De bonnes conditions météo ont ravi quelque 500 marcheurs nocturnes, dont 120 enfants. Cette année encore, de nouvelles personnes sont venues découvrir cette manifestation. Le quart de finale de la coupe du monde de Rugby France / Nouvelle Zélande n'a malheureusement pas permis d'atteindre les mille personnes habituelles, mais nous comptons sur leur présence l'année prochaine ! Nous remercions chaleureusement les «éplucheuses», «crêpières» et «cousins de Savoie» qui ont régalié l'ensemble des convives, sans oublier les autres bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce rassemblement.

Les membres : nous souhaitons la bienvenue à Sonia, notre nouvelle secrétaire, ainsi qu'aux nouveaux membres qui viennent renouveler l'équipe... et nous espérons encore l'arrivée de nouvelles recrues ! Les moments partagés lors de la préparation (comme du rangement) des différentes manifestations sont toujours très festifs et conviviaux, malgré l'énergie déployée. ■

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR :

- **Marché aux fleurs :**
14 mai 2016
- **Fête de l'école :**
25 juin 2016
- **Vide grenier :**
2 octobre 2016
- **Ronde des sangliers
(randonnée nocturne) :**
22 octobre 2016
- **Fête de Noël :**
16 décembre 2016

F.N.A.C.A.

Les membres du bureau «F.N.A.C.A.» se sont réunis afin de mettre au point les prochaines manifestations. A l'assemblée générale du 30 octobre, ils ont décidé de commémorer «les Accords d'Evian» du 19 mars 1962, qui ont mis fin à la guerre d'Algérie. Cette commémoration rend hommage aux 30 000 militaires Français tombés en Afrique du Nord, ainsi qu'aux victimes civiles de ce conflit qui a marqué toute une génération de 1952 à 1962.

C'est au Poizat que la cérémonie aura lieu. Les membres de la F.N.A.C.A. seront reçus par Monsieur le Maire, Yvon HUYVAERT et son équipe.

C'est la ville de Bourg-en-Bresse qui cette année est chargée d'organiser le Congrès National de la F.N.A.C.A., les 14, 15 et 16 octobre 2016. Cette manifestation importante, qui comptera plusieurs centaines de participants, nécessitera l'aide de nombreux bénévoles et nous serons appelés à donner un coup de main à nos collègues de Bourg. Comme toujours, nous répondrons présents, afin que ce Congrès soit réussi et permette aux participants venus de la France entière de connaître notre département. ■



Les Amis de la Tour



10 **Commémoration du 500^{ème} anniversaire de Sébastien Castellion le 13 juin 2015.**

Il y a deux ans nous nous sommes lancés dans ce beau projet. Nous avons certainement eu un peu d'inconscience vis-à-vis du travail qu'il nécessiterait, mais nous avons eu surtout de la volonté et du courage. Volonté de donner à cette fête l'importance et la qualité que méritait ce grand homme.



Nous n'étions que sept, mais l'implication d'autres associations (comité des fêtes, foot, sou des écoles, pompiers) de gens du village, des enfants et du directeur de l'école nous a permis de surmonter les difficultés. Sans compter sur le soutien sans faille de la municipalité.

C'est sous un soleil resplendissant que cette journée du 13

juin a commencé. Le public s'est rassemblé autour de la stèle bien fleurie et Monsieur le maire a lancé les festivités avec un beau discours rappelant brièvement le parcours de Sébastien Castellion. Les conférences ont débuté en fin de matinée par celle de Jean ETEVENAUX, puis l'après-midi ont suivi celles de Christian BUIRON et du pasteur Vincent SCHMID. Toutes trois de très grande qualité, avec, à la surprise générale, des salles comblées, un auditoire attentif dont les questions pertinentes ont enrichi le débat. La «commission foi et culture de l'Église Protestante Unie de Savoie» avait mis à notre disposition sa très belle exposition, fort appréciée.

Sébastien Castellion avait été présenté à la classe des CM1 et CM2. Leur maître les avait fait ensuite travailler sur la tolérance. Sujet difficile mais ô combien d'actualité ! Les panneaux qui en ont résulté montraient bien la réflexion et l'implication de ces enfants.

Un stand d'Amnesty International était présent sur les lieux. Nous avons jugé que cette organisation était la plus adéquate au thème de la journée. Des artisans d'art étaient là également. Démonstration de fabrication par l'artisan papetier. Chacun pouvait fabriquer sa propre feuille de papier et repartir avec une feuille vierge ou avec un tirage de linogravure représentant le portrait de Sébastien Castellion. Et aussi de l'art calligraphique, «sumie», peinture zen à l'encre de Chine.

Au moment du déjeuner, la petite restauration a régalé les convives dans la bonne humeur générale. L'apéritif médiéval du soir (concocté par les Amis de la Tour) très convivial, a réuni de nombreux élus qui nous avaient fait l'honneur de leur présence.

Puis, est arrivée l'heure du «banquet». Il a été servi sous le hangar communal comme en 1926, pour l'inauguration de la stèle. Ce repas était un challenge au départ, finalement nous avons dû refuser du monde ! Nous étions deux cents personnes, un nombre exactement identique à celui de 1926. Un invité portait même le costume et le chapeau de Théodore ROSSET, directeur de l'enseignement primaire de France, présent cette année-là et dont le discours se trouve sur le vieux livret de l'inauguration du monument. Le menu savoureux (préparé par «le Panoramique») a comblé les gourmets : foie gras au Rasteau, poulet de Bresse au vin jaune, assortiment de fromages locaux, framboisier. Nous avons même réussi à créer une certaine intimité dans ce lieu ouvert à tous les vents...

La troupe «L'Ost du Lyon» a agrémenté la journée en

lui donnant du «chatoyant» et une indéniable douceur. Après le repas, tout le monde s'est dirigé vers la place du Vivier pour le son et lumière «Sébastien, l'enfant de Saint Martin.»



Le spectacle a commencé : «haut en couleur» ! Des éclairs ont alors illuminé le ciel, créant une ambiance magique. On aurait pu croire qu'ils faisaient partie du spectacle. Le vent s'est levé mais chacun était captivé par ce qu'il voyait. Tout à coup, la voix de Patrick annonçant l'interruption de la représentation nous a brutalement ramenés à la réalité : un orage violent avait éclaté ! Il y a eu un moment de panique : les spectateurs courant

11 dans tous les sens pour se mettre à l'abri, les techniciens essayant de sauver leur matériel.

Quelle déception...! Quelle tristesse ! Hébertés, il nous a fallu un long moment pour comprendre que non, le spectacle ne reprendrait pas ce soir-là ! Tant d'investissement, d'heures de travail pour les costumes, les décors, les répétitions, l'écriture, la musique, la communication... réduits à néant ! Et pourtant, la fête a été une réussite qui laissera un beau souvenir. Il y a eu dans les mémoires 1926, il y a eu 1953 (inauguration du nouveau médaillon volé pendant la guerre) et il y aura 2015 !

Cela a été une journée de qualité ! Qualité des conférenciers et de tous les autres intervenants, qualité du repas, du spectacle et surtout qualité des rapports humains empreints de gentillesse et de bonne humeur. Chacun était heureux d'être là, chacun a donné le meilleur de lui-même dans une ambiance simple et bienveillante. C'est peut-être un peu cela l'esprit Castellion...

En plus de l'honorer, nous avons contribué à le faire connaître, à faire apprécier sa pensée si contemporaine, c'est un grand bonheur.

Merci aux cent vingt bénévoles du «son et lumière» qui ont apporté leur pierre à l'édifice afin que le spectacle soit un succès. Un grand merci à TOUS les acteurs de cette belle aventure qui a resserré les liens dans notre village.

La première partie du «son et lumière» a été tellement convaincante que les Amis de la Tour ne pouvaient en rester là ! C'est pourquoi nous avons décidé de repartir pour deux nouvelles représentations : rendez-vous les 8 et 9 Juillet 2016...

Vous pouvez retrouver les photos de cette journée sur le site de la commune, ainsi que sur la page Facebook : «Sébastien Castellion à St Martin du Fresne». ■

L'année 2015 a été «l'année Castellion».

Le 30 mai, nous le fêtions à Vandoeuvres, près de Genève (inauguration d'une stèle). Après Bourg en Bresse cet été (inauguration d'une rue), il était honoré à Zurich le dimanche 25 octobre. Nous terminerons cet hommage à St Martin, le 27 Novembre. Ce jour-là, nous accueillerons à la bibliothèque Christian BUIRON pour une «rencontre dédicace» à l'occasion de la sortie de son nouveau livre «Sébastien Castellion penseur de la tolérance et de la liberté de conscience».

Don du sang

L'année 2015 va se terminer et nous pourrons bientôt en faire le bilan. Le nombre de dons semble cette année être en légère augmentation. Nous avons accueilli quelques nouveaux donneurs, mais nous ne devons pas relâcher nos efforts, il y a tant de gens qui comptent sur nous. Quand on cherche une motivation pour venir donner son sang, on pense bien sûr à tous les patients qui ont besoin de produits issus du sang humain pour la fabrication des médicaments, pour les accouchements difficiles, les accidentés de la route ou du travail pour qui les transfusions sont vitales et urgentes. Et tout ça n'arrive pas qu'aux autres... Cherchez bien dans votre famille et votre entourage, vous trouverez facilement quelqu'un correspondant aux cas cités ci-dessus. Le jour où plus de gens prendront conscience de cette situation, il y aura certainement plus de candidates et candidats au don du sang.

Quand on sait qu'on peut donner

son sang entre 18 et 70 ans maintenant, si on est en bonne santé et qu'on pèse plus de 50 kg, on se demande encore pourquoi les donneurs de sang effectifs ne représentent que 6% de la population potentiellement apte à donner. Il y a là un décalage navrant, on se demande comment faire évoluer les mentalités. Bien sûr, il faut prendre un peu de son temps et faire l'effort d'effectuer la démarche du don, mais quelle fierté on peut ressentir après ce geste pour avoir donné un peu d'espoir ou de réconfort à quelqu'un qui souffre quelque part.

Alors, venez nous trouver au prochain don, le 23 décembre, juste avant Noël. Vous pourrez ainsi faire le plus beau cadeau qui soit, et bénéficier du super-repas que vous auront concocté nos fidèles membres de l'amicale ! En Juin de cette année, nos donneurs ont pu apprécier comme de coutume, les côtelettes que notre équipe avait

préparées. Ce moment de convivialité venait conclure une très bonne journée de collecte.

Monsieur et Madame VELLAS sont venus renforcer notre équipe, bienvenue à eux deux.



Collectes de sang programmées à Saint Martin pour 2016 : les mercredis 24 Février, 15 Juin, 12 Octobre et 28 Décembre.

En espérant vous voir de plus en plus nombreux, toute l'équipe de l'amicale vous présente ses MEILLEURS VŒUX et vous souhaite une excellente année 2016. ■

Gym volontaire



Le petit groupe féminin a eu le plaisir de faire sa rentrée sportive le 9 septembre dernier.

Florence, notre animatrice habituelle, ne peut momentanément assurer ses cours, pour raisons de santé. Isabelle a pris le relais dans un premier temps, et depuis le 1er octobre, c'est la dynamique Myriam qui assure le remplacement.

Cette saison encore, une trentaine d'adhérentes se retrouve chaque mercredi de 20h15 à 21h30 à la Salle des châteaux pour des exercices variés, en rythme musical et dans la bonne humeur : renforcement musculaire, assouplissement, endurance-cardio.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Françoise Voillat au 06 71 46 30 40

Retrouver-nous également sur Facebook :

Gym Volontaire Saintmartindufresne ■

Club de l'amitié

Le club a repris ses activités le mercredi 16 septembre 2015. Cette année, nous nous sommes installés dans la salle des associations (ancienne poste pour les nostalgiques). Cette salle a été insonorisée et les anciens, pourtant habitués à la clarté de la salle des Châteaux, se familiarisent peu à peu avec ce nouveau lieu.

L'assemblée générale s'est tenue le 18 novembre dernier. Au cours de celle-ci, nous avons ébauché un programme pour l'année 2016.

Le 25 novembre, nous avons rejoint nos ami(e)s de Condamine afin d'assister à une journée publicitaire, accompagnée d'un bon repas. Le 16 décembre, un autre repas, organisé par les

membres de l'Amicale, clôturera l'année 2015. Le 15 janvier, nous nous rendrons à Manziat pour une journée « Tirage des rois » avec repas, chanteurs et danseurs.

Les joueurs de belote aimeraient bien trouver plus de partenaires. A Saint-Martin, de nombreuses personnes sont seules, elles pourraient venir étoffer le groupe de joueurs. Pourquoi préfèrent-elles la solitude et l'incontournable télé ? « That is the question », comme disent les Anglais ! Question non résolue à ce jour...

Lorsque nous sortons, il est difficile de remplir un car avec nos seuls adhérents, aussi, nous nous regroupons avec les clubs voisins. L'entente est très bonne, nous

faisons maintenant partie de la même Intercommunalité, tout est pour le mieux ! ■



R.L.H.B. (Rivières et Lacs du Haut Bugey)

Quatre lettres pour identifier l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique « Rivières et Lacs du Haut Bugey », dont la mission prioritaire est la protection du milieu aquatique en luttant contre les pollutions de toute nature, malheureusement encore trop fréquentes à ce jour.

Autre mission de l'A.A.P.M.A. : aménager les cours d'eau par des travaux de réhabilitation écologique, travaux réalisés par le SIVU du Lange et de l'Oignin, qui permettent une gestion patrimoniale des rivières et assurent ainsi une reproduction naturelle des truites de souche et l'abandon de déversements de truites surdensitaires.

Grâce à tous ces travaux réalisés :

- Aménagement de la passe à poissons du barrage Tavel,
- Aménagement du Pont du Moulin,
- Réhabilitation écologique du secteur de la Rousse à Brion, du Lange à Groissiat, du Landeyron aval à Montréal, La Cluse, du ruisseau de Vaux amont, de l'Anconnans à Izernore, du Merloz à Nantua,
- Curage de l'Oignin sous le pont de l'A 404
- et d'autres chantiers encore à venir...

l'A.A.P.M.A. « Rivières et Lacs du Haut Bugey » espère que bon nombre de pêcheurs et d'amoureux de la nature viendront fréquenter les berges de nos rivières pour leur plus grand plaisir. ■



Comité des fêtes

14 Suite à Arrêté Préfectoral, le Comité des Fêtes s'est vu dans l'obligation d'annuler le traditionnel feu d'artifice de la fête d'été à Chamoise. La forte sécheresse résultant de la canicule de juillet mettait en péril la sécurité de cette manifestation très fréquentée. Malgré cette injonction, le Comité a toutefois souhaité maintenir les repas, la buvette et le bal. En effet, de nombreux bénévoles s'étaient déjà investis dans le montage des chapiteaux, les commandes étaient passées auprès des fournisseurs, les prestations de sécurité et la musique étaient déjà engagées, les services de gendarmerie étaient mobilisés. Nous

avons même prévu de renforcer la sécurité quant à d'éventuels risques incendies, redoutés en particulier à cause des mégots de cigarettes. Mais le sort s'acharnait : le matin même de la fête, les services de Météo France annonçaient une alerte orange sur la région Rhône-Alpes, avec un risque de forts orages et vents violents, pour la fin de journée et la soirée.

Une difficile décision a donc été prise : celle de renoncer définitivement à l'intégralité de la fête d'été. Nous ne pouvions ainsi prendre des risques pour la sécurité des biens et des personnes. Les équipes pré-

sentes ont donc procédé à contre-cœur au démontage des chapiteaux. Elles ont tout de même terminé autour d'un apéro/casse-croûte (80 litres de punch étaient à boire !).

Nous tenons à remercier nos fournisseurs, les Ets LARCON, GUERRY, RANCHE, R2g, CRIT SECURITE, EXASONIC, pour leur geste commercial, leur soutien et leur compréhension.

Mais ce n'est que partie remise, nous vous attendons tous pour la fête d'été de l'année prochaine ! ■

E.S.M.C.V. (foot)



Après une année 2014/2015 réussie avec la montée de l'équipe première, cette nouvelle saison s'annonce sur le même rythme, puisque nos deux équipes seniors sont, après 6 journées de championnat, 3^{ème} de leur poule (en date du 30/10/2015). C'est un très bon début qui promet de grandes choses.

Pour les plus jeunes, la deuxième phase de match a eu lieu dans toutes les catégories (sauf U7), du 7 novembre au 6 décembre dernier. Vous pouvez retrouver le calendrier des matchs sur notre site : esmcvfooteo.com ■

Anciens combattants

Cette année, l'amicale des anciens combattants a perdu un de ses membres. Marc Jacquet nous a quittés, il a été inhumé le 26 août dernier. Marc avait été appelé à l'armée en 1958 et avait effectué 15 mois en Algérie. Bon camarade, il participait à nos manifestations et à nos banquets. Sa présence va beaucoup nous manquer.

Lors de ses funérailles, une plaque a été déposée sur sa tombe. Nous avons été choqués de constater que, quelques jours plus tard, elle avait disparu. Qui a pu perpétrer un tel acte? Nous n'aurons sans doute jamais la réponse. Cet acte de malveillance nous a révoltés, décidément la bêtise humaine est incommensurable ! Une nouvelle plaque a depuis trouvé sa place sur la tombe de notre ami.

Comme toutes les années, les anciens combattants ont participé à la cérémonie du 11 novembre, très suivie par la population et les enfants. Nous sommes reconnaissants à la



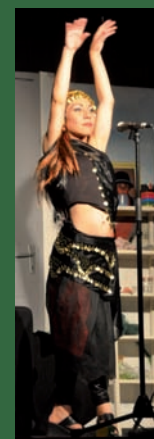
municipalité de marquer ces grandes dates avec solennité.

Un banquet nous a réunis au restaurant «la Matinière» à Port. Malgré l'inexorable diminution du nombre de ses membres, l'amicale se porte bien. ■



Théâtre

«Alirazade et les mille et une gaffes» : une tournée mémorable !



En effet, non seulement nous avons eu le plaisir d'être accompagnés par la célèbre Shakira-zade (à gauche), mais en plus, nous avons eu la surprise de compter parmi les spectateurs de St Martin l'auteur Christian Rossignol lui-même ! (à droite sur la photo) Et c'est sans compter sur un public à l'enthousiasme communicatif tant pour nous sur scène que dans son entourage : vous êtes notre meilleure publicité !

Merci au public et aux organisateurs de St Martin, Brion, Montmerle-sur-Saône, Vieu d'Izenave et Buellas. Et à l'heure où nous écrivons ces lignes, il est question de prolonger le plaisir avec 2 dates sur janvier. Surveillez notre site web et notre page facebook...



contact@comedy-ain.fr

A bientôt, et Que la Farce soit avec vous !

Tel: 04.74.75.66.39

www.comedy-ain.fr

facebook.com/ComedyAin

Club de la retraite sportive

De par le nombre de participants, cette discipline est la 2^e activité de notre club : nous enregistrons 78 adhésions pour l'exercice 2014/2015. De mi-septembre à mi-juin, nous nous réunissons tous les mardis et certains jeudis, de 9h à 10h, autour d'une animatrice (extérieure à notre club) à l'espace Malraux à Nantua. Dans les rares cas où cet espace n'est pas disponible, différentes salles dans les communes environnantes sont mises à notre disposition. Ces dernières offrent un cadre agréable, ce qui contribue au bon déroulement des séances, car malheureusement, dans notre région, les conditions atmosphériques et les températures hivernales ne permettent pas les séances en extérieur.

articulations. L'échauffement appelle une augmentation du rythme cardiaque, ce qui est toujours bon pour un cœur, même s'il ne connaît pas de problème particulier.

La gymnastique met en évidence, par des exercices appropriés, le maintien de notre souplesse articulaire, prévient l'ostéoporose, améliore et renforce notre masse musculaire. Pratiquée régulièrement, elle diminue les douleurs osseuses et articulaires. Il ne faut jamais «forcer» si un mouvement engendre une douleur. La gymnastique invite également à la concentration. Enregistrer des consignes données afin de répondre au mieux à l'exécution du mouvement demandé : notre mémoire est sollicitée.

Une séance de gymnastique est un moment agréable, tant sur le plan physique que psychologique. Après une heure d'activité, le corps et l'esprit sont en forme, et le bien-être ressenti apporte satisfaction et confiance en soi. Indéniablement, nous ressentons les bienfaits d'une séance.

Grâce à ces rendez-vous «actifs», le lien social est renforcé. Une des devises de la gymnastique dite «maintien en forme» est : «travailler sur son corps, c'est aller à la rencontre de soi». Cette discipline est indispensable dans un club qui compte plus de 200 adhérents. Elle convient parfaitement à ceux qui ne veulent pas rompre avec une activité physique et ne sont pas, ou plus attirés par un sport jugé trop dynamique.

Pour tous renseignements complémentaires, retrouvez-nous sur : retraitesportivemontrealnan-tua.wifeo.com



A Nantua, nous disposons d'un équipement varié : élastiques, haltères, bâtons, sans oublier les ballons, qui engendrent rapidement un moment très ludique ! Ce matériel permet de diversifier les mouvements, de solliciter d'une façon plus précise chaîne musculaire et autres



Amicale boule de la Tour

L'amicale boule de St Martin du Fresne bénéficie d'un joli clos arboré, composé de quatre jeux. Pour les concours officiels, elle peut compter sur deux clos boulistes supplémentaires, gentiment mis à sa disposition par les villages de Maillat et Port.

Au cours de la saison 2014-2015, trois concours officiels ont eu lieu :

• **Dimanche 26 avril 2015 :**

16 doublettes Féminin par poules : douze équipes étaient inscrites. Les récompenses ont été généreusement offertes par le restaurant "Le Relax" de Maillat et le "P'tit Pot" d'Izernore. Nous les remercions chaleureusement.

• **Dimanche 10 mai 2015 :**

les qualificatifs doubles 4^{ème} division, beau succès avec vingt équipes.

• **Dimanche 12 juillet 2015 :**

32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division.

Le concours était complet, le soleil présent, ce fut une belle journée. La restauration sur place, dans l'ancienne fromagerie, a réjoui tous les participants.

Le samedi 13 juin 2015, un concours a réuni sociétaires et amis pour constituer 8 triplettes. Une restauration était prévue sur place, ce fut encore une fois une belle journée amicale.

Les résultats

Il faut noter les bonnes performances de deux équipes licenciées à l'amicale Boule de la Tour. A l'issue du Fédéral bouliste, elles se sont qualifiées pour le championnat de France à St Denis les Bourg les 24, 25 et 26 juillet 2015. L'équipe Féminine était constituée de Josette

GUICHARDON, Karine ENRIA et Monique LABOUCHEIX. Une bonne organisation et un temps exceptionnel durant ces deux jours n'auront malheureusement pas servi l'équipe qui a perdu en 1⁶ème de finale contre l'équipe de la Drôme.

L'équipe masculine, 3^{ème} division, comptait Arnaud et Jacques FENOUILLET, Cédric et Daniel PIGUET, Roland NIGRA.

Félicitations à ces deux équipes.

SAISON 2015-2016

L'amicale Boule de la Tour compte 20 licenciés :

2 féminines en 2^{ème} division,

11 joueurs en 3^{ème} division

et 7 joueurs en 4^{ème} division.

1^{er} concours officiel

• **dimanche 10 juillet 2016 :**

32 doublettes, 3^{ème} et 4^{ème} division par poules, début des parties à 8h30.

2^{ème} concours officiel

• **samedi 11 juin 2016**

début à 9h,

• **dimanche 31 juillet 2016**

début à 9h,

• **dimanche 11 septembre 2016**

16 doublettes, 3^{ème} et 4^{ème} division par poules, début à 8h30.

Bonne année bouliste !! ■

Amicale des sapeurs-pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Martin du Fresne, créée il y a déjà bien longtemps, a été officialisée réglementairement par déclaration du 12 décembre 2007, parue au journal officiel du 29 décembre 2007, et a son siège à la Mairie.

Cette association a pour vocation d'entretenir des relations amicales entre les pompiers actifs ou retraités

et la population, de participer aux activités festives et sportives organisées pour l'amicale départementale, communale et extra-communale.

Elle est financée grâce à la subvention communale, par les manifestations qu'elle organise comme la vente de galettes, par les cotisations des pompiers actifs, mais aussi par la vente des calendriers, ou encore les

dons reçus lors d'un événement sur la commune comme un mariage, la participation à une manifestation, la destruction de nids de guêpes...

Sont membres les pompiers actifs de la commune qui versent une cotisation et les anciens pompiers, qui eux, sont dispensés de cotisation en récompense des services rendus lorsqu'ils étaient actifs. ■

Little Marcel sous la canicule

Si l'été dernier nous avons subi la pluie, cette année c'est un mois de juillet caniculaire qui s'est imposé à nous. La sécheresse n'a pas favorisé la floraison, qui s'est déclenchée avec plus d'un mois et demi de retard. Mais grâce à un arrosage progressif et modéré effectué par les employés communaux, les massifs ont été préservés. Nous les en remercions.

Cette année était placée sous les couleurs «Little Marcel». Nous espérons que vous avez apprécié ces couleurs chatoyantes sur nos différents massifs. Ce thème coloré a demandé un gros travail de peinture et de confection des agréments. C'est la raison pour laquelle nous le conserverons trois années durant. Un grand merci à Jean-Pierre pour son merveilleux coup de pinceau.



Concernant l'entrée Nord, nous attendons que les travaux soient terminés pour proposer un aménagement simple et représentatif de notre label.

Les massifs de l'église ont également été modifiés et revisités, grâce aux grilles offertes et peintes par l'entreprise Jacquemet. Vous avez certainement remarqué les deux charrues données par Gérard Burdet. Peintes avec originalité, elles ont contribué à la mise en valeur des massifs rue du Moulin et route de Chamoise. Cette année, le massif du Fresne a été composé par Alexis, le petit nouveau du comité. Il n'a pas hésité à le transformer en travaillant sur une déclinaison de jaune, afin de le rendre plus lumineux. On l'apprécie encore mieux depuis la route nationale. Les massifs situés devant les Etablissements Jacquemet devaient cette année recevoir une fontaine. Mais les préparatifs ayant pris plus de temps que prévu, nous avons reporté sa mise en place à l'année prochaine.

Cette année encore les arrosages ont été bien gérés par notre ami Jacky : une cuve d'eau dotée d'un arrosage semi-automatique a été placée sur le massif de château Bruneau. Nous déplorons cependant des vols de programmeurs... Il est regrettable de constater que ces méfaits deviennent presque un rituel en début de saison.



Les compositions installées dans les suspensions sur le mur de la mairie n'ont pas été aussi belles que les années précédentes. Un trop-plein bouché additionné à un mauvais dosage d'engrais en sont la cause. L'année prochaine, nous ferons plus attention.

La vente des courges a rencontré un véritable succès, malgré une récolte moins abondante, due à ce mois de juillet caniculaire. Encore un grand merci aux familles Perrin et Levrat qui nous permettent de cultiver nos courges sur de bons tas de fumier. Cette année, l'honneur était aux variétés de courges plus petites mais très appréciées des connaisseurs : les butternut et les potimarrons.

Si vous souhaitez cultiver ces courges, il ne faut impérativement qu'une seule variété dans votre jardin. Ce sont nos amies les abeilles pollinisatrices qui font le travail... Avoir plusieurs variétés de courges sur une même surface risque d'entraîner la création de courges hybrides. Afin que la pollinisation libre n'entraîne aucune hybridation des variétés, il faudrait également respecter des distances d'isolement, allant de 500 m à 2 km, selon l'environnement...DUR DUR AUJOURD'HUI !!!!

Ce dimanche 4 octobre, journée du marché de la citrouille, Jacky a fait sensation avec sa machine infernale à pop-corn. Cet appareil, conçu par lui-même, a attiré les foules, et plusieurs admirateurs ont formulé le souhait d'en avoir une réplique ! La vente de gui dépendra du temps. Lors du marché de Noël, nous serons présents à la fruitière, avec un stand renouvelé.

Le comité de Fleurissement souhaite une bonne et heureuse année à tous ! ■

Les conscrits

Au printemps dernier, vous avez pu faire connaissance avec la joyeuse bande de copains que nous sommes ! Vous avez été nombreux à nous accueillir lors de notre tournée de vente de brioches, à ouvrir votre porte, à nous offrir un p'tit verre avec de quoi grignoter. Vous nous avez ensuite retrouvés, lors de la fête patronale, tenant notre rôle très au sérieux aux stands buvette, cuisson des frites, côtelettes et préparation des plateaux-repas. Chacun s'est investi pour que la fête patronale soit une réussite et que les San Martinois passent un agréable moment en notre compagnie.

Grâce à votre générosité et votre participation lors de la fête patronale, les conscrits ont pu organiser, courant juillet, un week-end à Brénod. Au programme : course d'orientation, biathlon et tir laser à la carabine, repas autour du feu avec les incontournables chamallows, musique, randonnée nocturne et nuitée sous la tente. La bonne humeur, les rires et la motivation nous ont permis d'oublier la chaleur, les courbatures et les quelques heures de sommeil manquantes. Une deuxième sortie s'est déroulée au mois de septembre. Au pro-

gramme : restaurant chinois et une partie de Laser Game à Oyonnax. Ce fut une superbe soirée très appréciée de chacun. Grâce à ces sorties, nous apprenons à nous connaître davantage les uns et les autres.

Cette année nous étions 18 Conscrits, une bande de jeunes sérieux et motivés, heureux de participer à la vie associative de St Martin du Fresne. Pour 2016, nous faisons le vœu de pouvoir toujours compter

sur votre accueil et votre soutien. En cette nouvelle année, nous souhaitons vivement agrandir nos rangs avec de nouveaux venus. Vous êtes de l'année 1999 ou plus, vous souhaitez nous rejoindre pour vivre de bons moments entre copains, merci de contacter Elodie Dubois au 06 19 83 73 70.

Les conscrits vous souhaitent une Bonne fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016 ! ■



Team Tonic

L'association vient de passer le cap des 5 ans d'existence. Ce n'était pas gagné au départ, surtout lorsque l'on sait que 30% des associations qui se créent disparaissent avant 5 ans. Mais nous sommes un petit groupe de 20 messieurs, le plus jeune, Guillaume, a 20 ans et le plus âgé Bruno, 67 ans. Nous suivons les cours de l'animateur Alain Simon, chaque vendredi de 19h à 20h, d'octobre à mars (salle de la garderie de l'école).

Au programme : renforcement musculaire, cardio, stretching...

Tout le monde trouve sa place dans la bonne humeur, en fonction de ses capacités. Les cours sont ouverts à tous, en fonction des places disponibles, mais il est toujours possible de venir à une séance pour découvrir l'activité. ■



«Honneur à tous les bénévoles»

20

A Saint Martin du Fresne, de nombreuses manifestations rythment l'année. Ces événements, sympathiques et rassembleurs, sont organisés par les différentes associations de notre village. Ils sont toujours fort appréciés des habitants d'ici ou d'ailleurs. Mais pour que chacun d'entre nous puisse savourer en toute insouciance le moment présent, de nombreux bénévoles œuvrent sans relâche... Aussi nous avons souhaité leur rendre hommage. Par le biais de ce petit «reportage», vous découvrirez les coulisses de ces journées de rassemblement.

Nous débuterons notre tour d'horizon par «La ronde des Sangliers». Pour ceux qui ne connaissent pas cette manifestation, il s'agit d'une randonnée pédestre nocturne, organisée par l'association du Sou des Ecoles, elle a lieu dans le courant du mois d'octobre. Les San Martinois et autres participants des villages alentours se rassemblent à 20h00, pour le départ d'une boucle de 7,2 km sur la montagne de Colléjard. Les plus sportifs appréhendent le circuit comme un challenge, alors que pour d'autres il s'agit d'une simple promenade familiale au clair de lune... à chacun son trip ! Les plus rapides ont bouclé le parcours en moins de 1h30. A la fin de cette promenade balisée de bougies, chacun

se retrouve sous le hangar communal pour la traditionnelle «soupe à l'oignon», accompagnée d'un verre de vin chaud. Pour les plus jeunes, des crêpes sont proposées.



Derrière cette manifestation «toute simple» se cache en réalité une organisation assez lourde. En effet, près de 25 bénévoles sont «sur le pont» dès le vendredi après-midi, ils ne termineront leur mission que le dimanche vers midi. En chiffres cela représente : 250 crêpes – 300 litres de soupe – 120 litres de vin chaud – de 1200 à 1800 bougies selon les années, et autant de pots en verre.

- Préparation des crêpes : la boulangerie prépare 30 litres de pâte. Les crêpes sont ensuite cuites le samedi de 14h à 18h, 6 à 8 personnes se relaient sur 4 crêpières.
- Préparation de la soupe : 140 kg d'oignons sont épluchés par nos «pleureuses» (mais heureuses !) pendant environ 1h30. Ensuite, les

5 cuisiniers s'attellent à la cuisson de ceux-ci pendant 4 heures, dans 8 marmites de 40 litres. N'oublions pas les 8000 croûtons de pain (l'équivalent de 40 kg !) coupés quelques jours avant par les bénévoles et dorés au four par le boulanger.

- Les bougies sont mises en place tout le long du parcours, ainsi que dans la «forêt des lumières» par une dizaine de personnes. Elles sont ensuite allumées pour le plaisir de tous les randonneurs.

Au lendemain de cette jolie manifestation, il faut ranger, récurer, retirer toutes les bougies parsemées dans la forêt et nettoyer les abords du sentier d'éventuels déchets oubliés sur place... autant d'heures d'investissement à additionner pour dépeindre l'envers du décor.

«La ronde des sangliers» est une des nombreuses manifestations qui contribuent à la dynamisation du village. Un San Martinois sur trois fait partie d'une association, Saint Martin en compte 17. Les bénévoles travaillent souvent dans l'ombre, nous voulions par ce petit clin d'œil souligner leur engagement et mettre en lumière tout leur travail, effectué tout au long de l'année.

MERCIA EUX. ■

Nos joies nos peines

Naissances :

Amir ALUSSE
Robin FOGOLA
Ethan PERETTI

Décès :

Mme Hortense RICHEROT
Mme Paulette FABBRO
M. Gilbert GRALL
M. Marc JACQUET



P'TIT JOURNAL Hiver 2015

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :

Dominique TURC

Responsables de la publication :

Brigitte HUMBERT, Florence VIGNON

Coordination :

Séverine PERRAUDEAU, Michel VELAS

Conception et réalisation :

Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :

Imprimerie Comimpress

Nombre d'exemplaires : 500